

Modèle de Rapport d'Audit de la Sécurité des Systèmes d'Information

(En application à la loi n°5 de 2004)

Évolutions du document

Version	Date	Nature des modifications
1.0	19/12/2014	Version initiale
1.1	03/06/2015	Ajout de recommandations
1.2	03/05/2017	Mise à jour des domaines de l'audit
1.3	14/10/2019	MAJ suite à la publication de l'arrêté du ministre des technologies de la communication et de l'économie numérique et du ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale du 01 Octobre 2019, fixant le cahier des charges relatif à l'exercice de l'activité d'audit dans le domaine de la sécurité informatique.
1.4	09/12/2019	MAJ de la section « Synthèse des résultats de l'audit »

<Insérer le logo du Bureau d'audit ici>

Rapport d'Audit de la Sécurité du Système d'Information

De <Nom_organisme_audité>

<Insérer le logo de l'organisme audité ici>

Expert A	Auditeur chargé de la mission :	
Signatu	re :	
	<insérer auditeur="" cachet="" de="" ici="" l'expert="" le=""></insérer>	

Version du document	Date	Diffusion
<version></version>	<date></date>	Document Confidentiel

1 Avant propos

1.1 Confidentialité du document

Le présent document est confidentiel et sa confidentialité consiste à :

- La non divulgation des dites informations confidentielles auprès de tierce partie,
- La non reproduction des informations dites confidentielles, sauf accord de l'organisme audité,
- Ne pas profiter ou faire profiter tierce partie du contenu de ces informations en matière de savoir-faire,
- Considérer toutes les informations relatives à la production et au système d'information de l'organisme audité déclarées Confidentielles.

1.2 Historique des modifications

Version	Date	Auteur	Modifications

1.3 Diffusion du document

Diffusion (coté Nom_Bureau_Audit)				
Nom	Prénom	Titre	Tél	Mail
Diffusion (coté No	m_Organisme_Audi	té)		
Nom	Prénom	Titre	Tél	Mail

2 Cadre de la mission

- Rappeler le cadre de la mission d'audit (en application à la loi n°5 de 2004 et au décret 2004-1250),
- Indiquer si la présente mission est un audit exhaustif ou audit de suivi (mission sur 3 années),
- Présenter l'objectif de cette mission d'audit (Etat de conformité par rapport à un standard, recommandations, plan d'action),
- Indiquer, le cas échéant, si la présente mission rentre dans le cadre de la préparation à la certification ISO 27001 ou dans une autre démarche de conformité,
- Indiquer, la cas échéant, le(s) standard(s) métier de référence par rapport auquel est réalisée la présente mission d'audit,
- Indiquer les limites et les contraintes de l'audit (échantillonnage, changements depuis l'audit, etc).

3 Termes et définitions

- Donner les définitions des termes utilisés dans le présent rapport.

4 Références

- Indiquer tous les documents de référence utilisés pour la réalisation de la présente mission d'audit.

5 Présentation de l'organisme audité

- Présenter brièvement l'organisme audité (création, nombre d'employés, étendu géographique, missions, services fournis, parties prenantes, clients, etc) conformément au modèle présenté en Annexe 1,
- Présenter la cartographie des processus de l'organisme audité (avec la cartographie des flux de données).
- Pour chaque processus, indiquer les exigences en disponibilité, intégrité et confidentialité des données traitées à ce niveau conformément au modèle présenté en Annexe 2, ceci afin d'identifier et maîtriser les processus métier de l'organisme audité pour que l'appréciation des risques soit focalisée sur les processus métier les plus critiques selon l'activité de l'organisme audité.

6 Champ d'audit

6.1 Périmètre géographique

Présenter la liste des structures à auditer :

	Structure	Lieu d'implantation
1		
2		
3		

- Justifier le choix du périmètre géographique de la mission d'audit, et présenter les critères d'échantillonnage, le cas échéant.

6.2 Description des systèmes d'information

- Décrire les systèmes d'information des différentes structures: Pour chaque structure, présenter tous les composants du système d'information avec justification des exclusions le cas échéant selon le modèle « Description du SI de Nom_Organisme_Audité » (voir Annexe 3),
- Toute exclusion d'un composant du système d'information (serveur, application, base de données, équipement réseau, solution de sécurité ou d'administration, ...) doit être bien justifiée.

6.3 Schéma synoptique de l'architecture du réseau

Schématiser le réseau de *Nom_Organisme_Audité* en faisant apparaître les connexions (LAN, WAN, etc), la segmentation, l'emplacement des composantes du SI, etc...

7 Méthodologie d'audit

- Décrire en détail la méthodologie d'audit adoptée,
- Identifier les domaines de la sécurité des systèmes d'information couverts par la méthodologie d'audit (tout en établissant la correspondance entre les domaines couverts et les référentiels d'audit utilisés).

Remarques et Recommandations:

- ✓ L'audit devra prendre comme référentiel de base le référentiel d'audit de la Sécurité des Systèmes d'Information établi par l'ANSI,
- ✓ La maturité des mesures et contrôles de sécurité mis en place doit être établie en rapport avec les quatorze (14) domaines dudit référentiel :
 - A.5 Politiques de sécurité de l'information
 - A.6 Organisation de la sécurité de l'information
 - A.7 Sécurité des ressources humaines
 - A.8 Gestion des actifs
 - A.9 Contrôle d'accès
 - A.10 Cryptographie
 - A.11 Sécurité physique et environnementale
 - A.12 Sécurité liée à l'exploitation
 - A.13 Sécurité des communications
 - A.14 Acquisition, développement et maintenance des systèmes d'information
 - A.15 Relations avec les fournisseurs
 - A.16 Gestion des incidents liés à la sécurité de l'information
 - A.17 Aspects de la sécurité de l'information dans la gestion de la continuité de l'activité
 - A.18 Conformité
- Présenter les outils d'audit utilisés

Outils	Version utilisée	License	Fonctionnalités	Composantes du SI objet de l'audit

- Présenter les checklists utilisés

Titre document	du	Version	Source	Description	Composantes du SI objet de l'audit

- Présenter l'équipe du projet coté Nom_Bureau_Audit :

Nom Prénom	Qualité	Qualification	Certifié par l'ANSI	Champs d'intervention
	Chef de projet	Ingénieur, certifié ISO, 		Ex : AOP, Audit serveurs, Audit BD, Audit équipements réseaux,
	Chef d'équipe			
	Membre			

- Présenter l'équipe du projet coté Nom_Organisme_Audité :

Nom Prénom	Qualité	Fonction
	Chef de projet	Directeur

- Présenter le planning d'exécution réel de la mission d'audit selon le modèle « Planning réel d'exécution de la mission d'audit de la sécurité du SI de Nom_Organisme_Audité » (voir Annexe 4)

8 Synthèse des résultats de l'audit

- Rappeler les critères et les standards/référentiels par rapport auxquels l'audit a été réalisé,
- Rappeler la responsabilité de l'auditeur et les limites de l'audit (échantillonnage, changements depuis l'audit, etc...),
- Rappeler les types et nature de test réalisés pour établir ces résultats,
- Donner une évaluation détaillée de la réalisation du plan d'action issu de la dernière mission d'audit selon le modèle « Evaluation du dernier plan d'action » (Voir Annexe 5),

- Présenter l'évolution des indicateurs de sécurité de l'année actuelle par rapport à l'exercice de l'audit précédent.
- Présenter une synthèse des principales bonne pratiques identifiées et défaillances enregistrées lors de l'audit,
- Présenter un état de maturité de la sécurité du système d'information de l'organisme audité selon le modèle « Etat de maturité de la sécurité du système d'information de *Nom_Organisme_Audité*» (voir Annexe 6).

9 Présentation détaillée des résultats de l'audit

- Pour chaque domaine du référentiel d'audit de la sécurité des systèmes d'information, il s'agit de:
 - o Présenter la liste des contrôles/mesures vérifiés considérés comme critères d'audit.
 - o présenter les bonnes pratiques identifiées.
 - o présenter la liste de vulnérabilités,

Domaine	Critères d'audit	Résultats de l'audit (constats)	Description des vérifications effectuées (tests, conditions de test, etc)
	A.5.1 Orientation	ons de la direction en matière de sécurité de	l'information
A.5 Politiques de la sécurité de l'information	A.5.1.1 Politiques de sécurité de l'information	Bonnes pratiques identifiées Bonne pratique 1 Bonne pratique 2 Vulnérabilités enregistrées Vulnérabilité 1 - Référence de la	
		Vulnérabilité 1 - Référence de la vulnérabilité 1	
A.5.1.2 Revu des politique de sécurité de l'information		Bonnes pratiques identifiées Bonne pratique 1 Bonne pratique 2	
		Vulnérabilités enregistrées Vulnérabilité 1 - Référence de la vulnérabilité 1	
	Critère 3		
	Critère 1		
A.6			

•••		
	Critère 1	
A.18	•••	

Pour chaque vulnérabilité non acceptable enregistrée :

Référence de la vulnérabilité:
Description:
Preuve(s) d'audit : les preuves d'audit doivent être regroupées par domaine, triées par critère
d'audit et placées dans une Annexe « Preuves d'audit – Libellé du Domaine »
Composante(s) du SI impactée(s) :
Recommandation:

Remarques et Recommandations :

- ✓ Les domaines de la sécurité des systèmes d'information couverts par l'audit peuvent être classés en 3 niveaux :
 - Aspects organisationnels de la sécurité des systèmes d'information
 - Sécurité physiques des systèmes d'information
 - Sécurité opérationnelle des systèmes d'information

L'audit de la sécurité opérationnelle doit couvrir les volets suivants :

- Audit de l'architecture réseau
- Audit de l'infrastructure réseau et sécurité
- Audit de la sécurité des serveurs (couche système et rôle du serveur)
- Audit de la sécurité des applications
- ✓ Les critères d'audit doivent être vérifiés sur toutes les composantes du champ de l'audit, toute exclusion du champ de l'audit doit être argumentée

En cas de recours à l'échantillonnage, en commun accord avec le maitre d'ouvrage, pour l'audit des certains composants, l'auditeur doit:

- o présenter clairement les critères de choix probants de l'échantillonnage;
- o décrire explicitement l'échantillon (l'échantillon doit être représentatif);
- o couvrir par l'audit tout l'échantillon choisi.
- ✓ Les résultats de l'audit peuvent être classés par composante du système d'information ; c.à.d pour chaque composante du SI, l'auditeur peut regrouper toutes les bonnes pratiques identifiées et les vulnérabilités identifiées en les classant par domaine et par critère d'audit.
- ✓ Les preuves d'audit peuvent être de nature :
 - Physique : c'est ce que l'on voit, constate = observation,
 - Testimoniale : témoignages. C'est une preuve très fragile qui doit toujours être recoupée et validée par d'autres preuves,
 - Documentaire : procédures écrites, comptes rendus, notes,
 - Analytique : rapprochements, déductions à partir des résultats des tests techniques

Les preuves d'audit relatives aux aspects de la sécurité opérationnelle doivent comprendre des preuves de nature analytique (résultats de scan, résultats des tests d'intrusion, etc).

Il est fortement recommandé d'accorder de l'importance à la <u>consolidation</u> des résultats de différents outils et moyens d'audit (tests manuels, check-lists de bonnes pratiques, outils automatiques de scan de vulnérabilités, outils de tests d'intrusion).

10 Appréciation des risques

- Décrire la démarche d'appréciation des risques adoptée.
- Justifier le choix des processus métier pour la conduite de l'appréciation des risques.
- Présenter les résultats d'appréciation des risques

Cette étude doit permettre de dresser la liste des scénarii des risques les plus prépondérants triés par ordre de criticité en identifiant :

- o L'impact/conséquences d'exploitation des vulnérabilités associées
- o La complexité d'exploitation des vulnérabilités associées
- La probabilité d'occurrence des menaces associées
- Une estimation de la gravité du risque (la gravité du risque étant une résultante des facteurs suscités)

Scénario du risque :
Description :
Référence(s) de(s) la vulnérabilité(s):
Composante(s) du SI impactée(s) :
Impact(s)/Conséquence(s) d'exploitation des vulnérabilités associées:
Complexité d'exploitation de(s)s vulnérabilité(s) :
Gravité du risque :
Recommandation:
Complexité de mise en œuvre de la recommandation :

11 Plan d'action

- Organiser par projets les actions/recommandations associées aux différentes vulnérabilités décelées.
- Indiquer que le plan d'action est établit en commun accord avec l'audité
- Indiquer que le plan d'action prend en considération les objectifs, les projets en cours et les perspectives de l'audité
- Indiquer que le plan d'action prend en considération les résultats de l'appréciation des risques déjà établi
- Indiquer que les estimations proposées par l'auditeur sont données sur la base d'un dimensionnement adéquat des besoins de l'audité, de ses capacités humaines et financières et de l'offre sur la marché tunisien
- Organiser par projets les actions/recommandations associées aux différentes vulnérabilités décelées.
- Dresser le plan d'action selon le modèle « Plan d'action proposé » (Voir Annexe 7)

Annexe 1

Nom de l'organisme		
Acronyme		
Statut	Public, Privé	
Secteur d'activité Administration, Finances/Assurances,		
	Energie/Industrie, Services, Social/Santé, etc	
Catégorie	Ministère, Administration, Entreprise, Banque,	
	Assurance,	
Site web		
Adresse Email		

Annexe 2

Désignation du processus	exigences des données traitées en (1)				
Désignation du processus	Confidentialité	Intégrité	Disponibilité		
Processus 1					
Processus 2					
Processus n					

(1) Classement en 4 niveaux : faible (1), moyen (2), fort (3) et très fort (4).

Annexe 3 : Description du SI de Nom_Organisme_Audité

Pour chaque site du périmètre géographique de la mission d'audit:

Applications Nom (1)	Modules	Description	Environnement de développement	Développée par /Année	Noms ou @IP des serveurs d'hébergement	Nombre d'utilisateurs	Incluse au périmètre d'audit (6)
Serveurs (par plateforme)							

Serveurs (par plateforme)							
Nom (1)	@IP	Type (2)	Système d'exploitation	Rôle/métier (3)	Inclus au périmètre d'audit (6)		
•••							

Infrastructure Réseau et sécurité							
Nature (4)	Marque	Nombre	Administré par :	Observations (5)	Inclus au périmètre d'audit (6)		
•••							

Postes de travail						
Système d'exploitation	Nombre	Inclus au périmètre d'audit (6)				

- (1) : Veuillez respecter **la même nomenclature** utilisée au niveau du rapport d'audit.
- (2): Type du serveur: MV (Machine Virtuelle) ou MP (Machine Physique).
- (3): Rôle/métier: Base de données (MS SQL Server, Oracle, ...), messagerie, application métier, Contrôleur de domaine, Proxy, Antivirus, etc.

Veuillez indiquer le(s) nom de (la) solutions métier au niveau de chaque serveur.

- (4): Nature: Switch, Routeur, Firewall, IDS/IPS, etc
- (5) Observations: des informations complémentaires sur l'équipement par exemple niveau du switch
- (6): Oui/Non. Si Non, présenter les raisons de l'exclusion. En cas où l'élément n'est pas audité pour des raisons d'échantillonnage, indiquer l'élément échantillonné avec, tout en précisant les critères d'échantillonnage adoptés.

Annexe 4 : Planning d'exécution réel de la mission d'audit de la sécurité du SI de Nom_Organisme_Audité

Composant		_ Equipe intervenante				Hommes/jours e intervenant
Phase	Objet de la sous phase	– Equipe intervenante	Date(s) réalisation	de	Sur Site	Totale
	1:	Nom:				
Phase 1	2:	Nom:				
Filase 1		Nom:				
	n:	Nom:				
	1:	Nom:				
Phase 2	2:	Nom:				
Phase 2		Nom:				
	n:	Nom:				
	1:	Nom:				
Dhasa a	2:	Nom:				
Phase n		Nom:				
	n:	Nom:				
Durée Totale	de la mission (en Homme/jou	r)				

Annexe 5 : Evaluation de l'application du dernier plan d'action

Projet	Action	Criticité	Chargé de l'action	Charge (H/J)	Taux de réalisation	Evaluation (1)
Projet 1 :	Action 1.1 :					
	Action 1.2 :					
	Action 1.3 :					
Projet 2 :	Action 2.1 :					
	Action 2.2 :					
	Action 2.3 :					

(1) Evaluation des mesures qui ont été adoptées depuis le dernier audit réalisé et aux insuffisances enregistrées dans l'application de ses recommandations, avec un report des raisons invoquées par les responsables du système d'information et celles constatées, expliquant ces insuffisances

Annexe 6 : Etat de maturité de la sécurité du SI de Nom_Organisme_Audité

Domaine	Critère d'évaluation	Valeur attribuée	Commentaires
A.5 Politiques de sécurité de l'information			
A.6 Organisation de la sécurité de l'information			
A.7 Sécurité des ressources humaines			
A.8 Gestion des actifs			
A.9 Contrôle d'accès			
A.10 Cryptographie			
A.11 Sécurité physique et environnementale			
A.12 Sécurité liée à l'exploitation			
A.13 Sécurité des communications			
A.14 Acquisition, développement et maintenance des systèmes d'information			
A.15 Relations avec les fournisseurs			
A.16 Gestion des incidents liés à la sécurité de l'information			
A.17 Aspects de la sécurité de l'information dans la gestion de la continuité de l'activité			
A.18 Conformité			

Les valeurs à attribuer pour chaque règle de sécurité invoquée seront entre 0 et 5 :

N/A - Non applicable

- 0 Pratique inexistante
- 1 Pratique informelle : Actions isolées
- 2 Pratique répétable et suivie : Actions reproductible
- 3 Processus définis : Standardisation des pratiques
- 4 Processus contrôlés : des mesures quantitatives
- 5 Processus continuellement optimisés

Annexe 7 : Plan d'action proposé

Projet	Action	Priorité	Responsable de l'action	Charge (H/J)	Planification
Projet 1 :	Action 1.1:				
	Action 1.2:				
	Action 1.3:				
Projet 2 :	Action 2.1 :				
	Action 2.2:				
	Action 2.3:				
Projet n :	Action 2.1:				
	Action 2.2 :				
	Action 2.3:				